



Naturalisation des étrangers : une nouvelle circulaire Retailleau durcit l'accès à la nationalité française

Actualité législative publié le **13/05/2025**, vu **137 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Naturalisation des étrangers : une nouvelle circulaire Retailleau durcit l'accès à la nationalité française

Une circulaire du 2 mai 2025, signée par le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau, resserre les critères de naturalisation des étrangers : maîtrise de la langue française à un niveau B2, examen civique, durée d'emploi minimale...

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/298439-circulaire-retailleau-sur-la-naturalisation-des-etrangers>